



Commune de

Baelen

N° 429

JUILLET
AOÛT

2022

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

QUELQUES CONSEILS POUR QUITTER VOTRE
HABITATION L'ESPRIT TRANQUILLE !



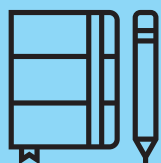
À LA DÉCOUVERTE
DU PRÉCHANGE

NATURE

L'ORVET FRAGILE







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbours

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus, 33 - DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart, 11 - GOË

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier, 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier, 15 - BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen, 6 - BAELEN

CORDIER Anaïs 0479.95.23.01
Rue Longue, 2 - BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT

ANCION Thierry 087.88.17.17
Avenue des Aubépines, 14 - WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye, 30 - HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid, 34 - WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix, 14 - WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43
Rue de l'Eglise, 5 - WELKENRAEDT

RÖMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre, 2 - WELKENRAEDT

Lontzen

FRANCK Alain 087.88.01.82
Rue de l'Eglise, 47/A - LONTZEN



Vous avez certainement entendu parler du projet de Parc national des Hautes Fagnes par lequel notre commune est concernée. Je vous livre ci-après quelques informations à propos de ce projet.

Le Gouvernement wallon, sur proposition de la Ministre en charge de l'Environnement Madame Céline Tellier et de la Ministre en charge du Tourisme Madame Valérie De Bue, a lancé un appel à projets en vue de la création de deux parcs nationaux.

Un parc national a pour objectifs principaux, la préservation et la mise en valeur d'un territoire d'une richesse biologique exceptionnelle et le développement d'une offre touristique de haute qualité.

Le périmètre identifié du projet de Parc national des Hautes Fagnes est basé sur une réelle cohérence environnementale, paysagère, identitaire et culturelle. Il englobe le haut plateau fagnard ainsi que les vallées adjacentes formées par les cours d'eau qui s'en écoulent. Il couvre une superficie de ± 23.000 ha sur les communes de Baelen, Bütgenbach, Eupen, Jalhay, Malmedy, Raeren et Waimes.

Notre commune et les communes précitées constituent la coalition territoriale. Les sept acteurs locaux seront accompagnés de nombreux partenaires compétents en matières environnementale et touristique.

Le but de ce projet est d'initier le développement d'opportunités dans divers domaines tels que : l'environnement, l'économie, l'emploi, la qualité de vie, la mobilité, etc... Si le projet « Parc national des Hautes Fagnes » est sélectionné par la Région wallonne, cela se traduira par des financements qui serviront à mettre en œuvre des actions et des projets permettant de restaurer le milieu naturel, d'aménager des infrastructures, d'améliorer l'accueil et de mettre en valeur les espaces naturels et le patrimoine de la région. Au-delà de la préservation de la nature, les Hautes Fagnes doivent faire face à un autre enjeu crucial : les problèmes liés à la fréquentation humaine et à l'affluence touristique durant les week-ends et les congés scolaires, que ce soit en période estivale ou hivernale. Une réflexion sur la gestion des flux touristiques et l'accueil des touristes doit être initiée.

Si vous souhaitez en savoir plus ou vous impliquer dans ce projet, je vous invite à vous rendre sur les pages web créées à cet effet sur www.jensuisfagne.be / www.ichbinvenn.be

Je termine en adressant *toutes mes félicitations au nouveau Roy de la Saint- Paul, Lucien Lallemand*, pour avoir réussi à abattre un oiseau qui, en cette année du retour aux festivités tant attendu, a fait de la résistance.

Chers concitoyens, chères concitoyennes, chers enfants, je vous souhaite une très belle saison estivale agrémentée de belles découvertes, d'activités agréables et de repos bien mérité en cette période de vacances.

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **septembre - octobre 2022** distribué **du 5 au 9 septembre**

Date limite de remise des documents : 15 août 2022

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format .jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN****www.baelen.be****BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE****HORAIRE D'ÉTÉ**

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H
VENDREDI	8H30 - 12H

HORAIRE D'ÉTÉ : ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront fermés tous les après-midis du 1^{er} juillet au 31 août.

Une permanence UNIQUEMENT pour le service Population/Etat civil sera assurée un samedi sur deux de 9h à 12h : le 9/07, le 23/07, le 6/08 et le 20/08.

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année.

Merci de votre compréhension.

Les dossiers d'urbanisme en cours d'enquête publique sont consultables le samedi durant la permanence.

ATTENTION : l'agent présent lors de la permanence n'a pas connaissance des dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir aucun renseignement ni prendre de message.

Pour des informations sur les dossiers d'urbanisme en cours d'enquête publique, veuillez prendre contact avec le service urbanisme (Madame Deliège) - urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21 du lundi au vendredi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :

Le mercredi 21 juillet : (Fête nationale)

Le lundi 15 août (Assomption)

PLANNING PARUTIONS 2021 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2022	15-août-22	du 5 au 9 septembre
nov/déc 2022	15-oct-22	du 7 au 11 novembre

ÉTAT-CIVIL**Naissances**

Julian Piette, rte d'Eupen, 194/1 (05/04)
Lou Mertens, rte d'Eupen, 196/C (07/04)
Matheo Sebastian, rue de la Station, 8 (24/04)
Molly Braham, Pingeren, 15/2 (25/04)
Roman Barbier, Meuschemen, 7/C (27/04)
Loën Grooten, rue Boveroth, 64 (02/05)
Naëlia Alvarez Alvarez, Néreth, 125/5 (03/05)
Kasey Wechseler, Forges, 12/4/6 (07/05)
Noélia Monfort, rue de l'Invasion, 30/1 (17/05)
Joé Droeghaag, ch. Nicolas Larondelle, 24 (21/05)
Clémence Blanchy, rte d'Eupen, 100 (03/06)
Martin Scheen, Médael, 11 (09/06)

Décès

Germaine Beaucarne, rue du Pensionnat, 7 (18/04)
Anna Bardoul, épouse de Antoine Gutkin, rue Plein-Vent, 31 (02/05)
Marcelle Noel, vve, rue du Pensionnat, 7 (07/05)
Marie Menu, rue du Pensionnat, 7 (19/05)
Mario Hamel, divorcé de Annie Smeets, rue Plein-Vent, 49 (09/06)

Mariage

Jérémy Juffern et Laura Vigneron, rue des Abeilles, 2 (23/04)
Charpentier Quentin et Julie Decker, rue Braun, 13/2 (07/05)
Julien Kannstein et Laura Cundari, Honthem, 48 (14/05)
Grégory Hochstenbach et Laetitia Colon, chemin de la Joie, 10/A (14/05)
Raymond Somja et Virginie De Myttenaere, rue Boveroth, 47 (28/05)
Timo Kerremans et Ruth Huijgens, chemin de la craie, 1 (02/06)
Olivier Corman et Sophie Schoubben, Runschen, 11 (04/06)
Pascal Kirch et Anne-Marie Darimont, rue du Thier, 44 (04/06)
Philippe Labeye et Béatrice Sevrin, Forges, 109 (11/06)

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.



Ce 30 avril dernier, notre Bourgmestre, Maurice Fyon, était présent avec la Ligue Royale des Pêcheurs de l'Est lors du déversement des truitelles dans la Vesdre.

À ce jour, 30000 truitelles de souche Vesdre ont été déversées sur la commune de Baelen.



WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21 B-4840
WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h00

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 B-4837 Baelen Tél.:
087/76.01.28 0477/92.21.40

aledebaalen@gmail.com

Lundi: 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Mardi: 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Jeudi: 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

**En raison de la crise sanitaire actuelle, l'ALE reçoit jusqu'à
nouvel ordre uniquement sur rendez-vous.** Le mercredi, il
est possible de joindre l'ALE de Limbourg au 087/76.04.09 ou au
0477/92.21.40



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture :

Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne
de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au
vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui
souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités
économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent
s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province
de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui
constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél. :
04/230.11.11 | Fax: 04/230.11.20 | www.spi.be



VOUS ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT ? ET SI VOUS EN FAISIEZ UNE ACTION DE SOLIDARITÉ.



CHAQUE ANNÉE, CAP48 ET LES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS
FONT BOUGER LES LIGNES SUR LES TERRAINS DU HANDICAP ET
DE L'AIDE À LA JEUNESSE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.
CAP48 EST À PRÉSENT À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX
CITOYENS MOTIVÉS POUR L'ACCOMPAGNER DANS SA MISSION DE
SENSIBILISATION ET D'APPEL AUX DONS !

Le concept est le suivant : vous organisez un événement (une
course, un spectacle, une exposition, etc.) et mettez ensuite les
dons obtenus au profit des associations financées par CAP48. Notre
équipe organisera avec vous la promotion de votre événement
sur les réseaux sociaux, mais également sur d'autres supports en
collaboration avec vous et votre réseau.

Les possibilités d'événements sont infinies, vous pouvez donc
laisser libre cours à votre imagination ! Qu'il s'agisse d'un défi
sportif, d'un karaoké, d'un dîner ou encore d'un défi personnel,
toute action de solidarité est la bienvenue.

Pour devenir organisateur d'événement, rendez-vous sur le
site CAP48.be dans l'onglet "agir", vous pourrez y télécharger le
document pour soumettre une demande d'accréditation auprès de
CAP48 ; ou par mail via eventcap48@rtbf.be.

On compte sur vous !

TONTE DES PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est
INTERDIT DURANT TOUTE LA JOURNÉE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.
(Article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



Balades Clean Walker ramassage déchets



LE GRAND NETTOYAGE DE BAELEN-MEMBACH (2022)

IL Y A DU BOULOT !

POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, NOUS ORGANISONS DES BALADES RAMASSAGE DÉCHETS DANS LE BUT DE PRÉSERVER AU MIEUX L'ÉTAT DE NOS ROUTES, CHEMINS, SENTIERS DE CAMPAGNE ET AINSI CONSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE.

Cette année, nous lançons nos actions le premier weekend du mois d'avril. Le Grand nettoyage de printemps organisé par l'asbl **Be Wapp** aura lieu les 5, 6, 7 et 8 mai 2022

Rappelons qu'il s'agit d'une action en extérieur ; aussi nous prévoyons de très petits groupes (max. 4 personnes) si la situation sanitaire l'impose.

Pour cette quatrième édition, nous vous annonçons quelques dates à inscrire dans votre calendrier : des balades mensuelles sont prévues chaque premier dimanche du mois entre avril et septembre.

- 📅 Le **dimanche 7 août** de 10 heures à 12h30.
📍 RDV dans le parc communal de Baelen.
- 📅 Le **dimanche 4 septembre** de 10 heures à 12h30.
📍 RDV dans le parc communal de Baelen.
- 📅 Le **dimanche 2 octobre** de 10 heures à 12h30.
📍 RDV dans le parc communal de Baelen.

Modalités concernant toutes les balades : chasubles, gants et sacs poubelle seront mis à votre disposition. Si vous détenez des pinces et/ou des bottes n'hésitez à les emporter.

En espérant vous voir nombreux et motivés à tous ces événements !

Pour tout autre renseignement ou actualité, consultez la page Facebook Clean Walker Baelen-Membach.

L'ÉQUIPE CLEAN WALKER BAELEN MEMBACH.

(Groupe de travail sur la propreté publique)

Personne de contact : **Cindy Bours**

Par mail : **cindy.bours@Baelen.be**

Par téléphone : **0498/40.19.57**

MERCI DE NE PAS DEPOSER VOS VIDANGES
(OU TOUT AUTRE TYPE DE DECHET !)
AU PIED DES BULLES SI CELLES-CI SONT REMPLIES !!



➔ 5 SITES SUR LA COMMUNE:

A BAELEN :

- PARC COMMUNAL (RUE DE L'ÉGLISE)
- HONTHEM (A HAUTEUR DU N° 17 - DU CÔTÉ OPPOSÉ)
- CHEMIN DE LA JOIE (PARKING DU CIMETIÈRE)

A MEMBACH :

- RUE DES FUSILLES (ENTRÉE DE LA RUE - SUR LA GAUCHE)
- RUE DU MOULIN (AU VERGER PIERRE WINTGENS)

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION !

LA PROPRETE PUBLIQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS !



FAN DE CHASSES AUX TRÉSORS OU DE GEOACHING ?

ENVIE DE DÉCOUVRIR LIMBOURG, DISON, BAELEN OU ENCORE VERVIERS AUTREMENT ET DE MANIÈRE LUDIQUE ? VOUS CHERCHEZ UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE QUE VOUS POUVEZ EFFECTUER EN PETIT GROUPE ET EN TOUTE SÉCURITÉ ? CECI EST DONC POUR VOUS !

La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre a créé, en excellente collaboration avec tous les services communaux compétents, **4 chasses aux trésors ludiques et familiales** vous permettant de découvrir notre région sous un angle de vue complètement atypique...

L'application liégeoise « Totemus » et nos 4 chasses aux trésors permettent donc à toutes les générations de vivre gratuitement une expérience originale.

À vos marques ! Prêt ? Partez à la chasse... et trouvez les différents totems du Pays de Vesdre !

Plus d'infos sur les chasses aux trésors :

- ✓ Baelen : « Membach et ses trésors cachés » • 6 kms
- ✓ Dison : « Dison, entre ville, campagne et vignobles ! » • 5,9 km
- ✓ Limbourg : « À l'assaut des campagnes limbourgeoises » • 5,4 km
- ✓ Verviers : « Verviers et ses 3 parcs, trésors naturels insoupçonnés » • 4,3 km

Disponibles via l'application Totemus (à télécharger via votre tablette ou smartphone)

Espace des Rencontres **BAELEN**

DIMANCHE
11/9
2022
DE 10H À 16H



**DURANT LE MARCHÉ,
VENEZ PASSER UN
BON MOMENT LORS D'UN
DE NOS ATELIERS :**

- ✓ Fabrique tes cosmétiques naturels avec Nat'essentielle
- ✓ Atelier floral avec Viens on sème
- ✓ Atelier cocktails avec Bar à Ju !

Infos et inscriptions bientôt sur
www.baelen.be
et sur l'événement Facebook !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.baelen.be



LE MÉRITE SPORTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF SERA À NOUVEAU DÉCERNÉ CETTE ANNÉE LORS D'UNE SOIRÉE FESTIVE LE SAMEDI 29 OCTOBRE 2022.



Les candidatures peuvent être proposées par toute personne intéressée avant le 30 septembre à l'aide du formulaire disponible à l'administration communale ou téléchargeable sur www.baelen.be/loisirs/merite-sportif-culturel-et-associatif/merite-sportif-culturel-et-associatif-2022

Nous reviendrons ultérieurement plus en détail sur la soirée du mérite sportif, culturel et associatif.

❗ Toutes les modalités et informations utiles concernant l'organisation de la soirée du mérite sportif, culturel et associatif seront communiquées en temps voulu.

RÈGLEMENT RELATIF AUX MÉRITES SPORTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF

Article 1^{er} : Les mérites sportif, culturel et associatif sont attribués chaque année au cours du quatrième trimestre. La période de référence est située entre le 1^{er} septembre de l'année précédente et le 31 août de l'année en cours.

Article 2 : Pour le mérite sportif, toutes les spécialités et disciplines sportives sont mises sur pied d'égalité, qu'elles soient exercées par des sportifs professionnels ou amateurs, valides ou moins valides.

Article 3 : Les candidats pour les mérites sportif, culturel et associatif doivent :

- ✓ S'il s'agit de personnes physiques : être domiciliées à Baelen ou pratiquer leur activité dans un club ou groupement ayant son siège social dans la Commune.
- ✓ S'il s'agit de clubs ou groupements : avoir leur siège social et leurs activités principales à Baelen.

Article 4 : Les candidatures, présentées par toute personne intéressée, appuyées par des documents et justifications utiles (curriculum, articles de presse, ...), sont adressées à l'administration communale pour le 30 septembre au plus tard, à l'aide du formulaire disponible à l'administration communale et également téléchargeable sur le site de la Commune.

Article 5 : Le jury d'attribution est composé de la façon suivante :

- ✓ Président : l'Echevin des Sports en exercice.

✓ Membres de droit : le Bourgmestre, l'Echevin de la Culture et deux Conseillers communaux en exercice.

✓ Membres facultatifs : un représentant de chaque association culturelle et sportive de la Commune.

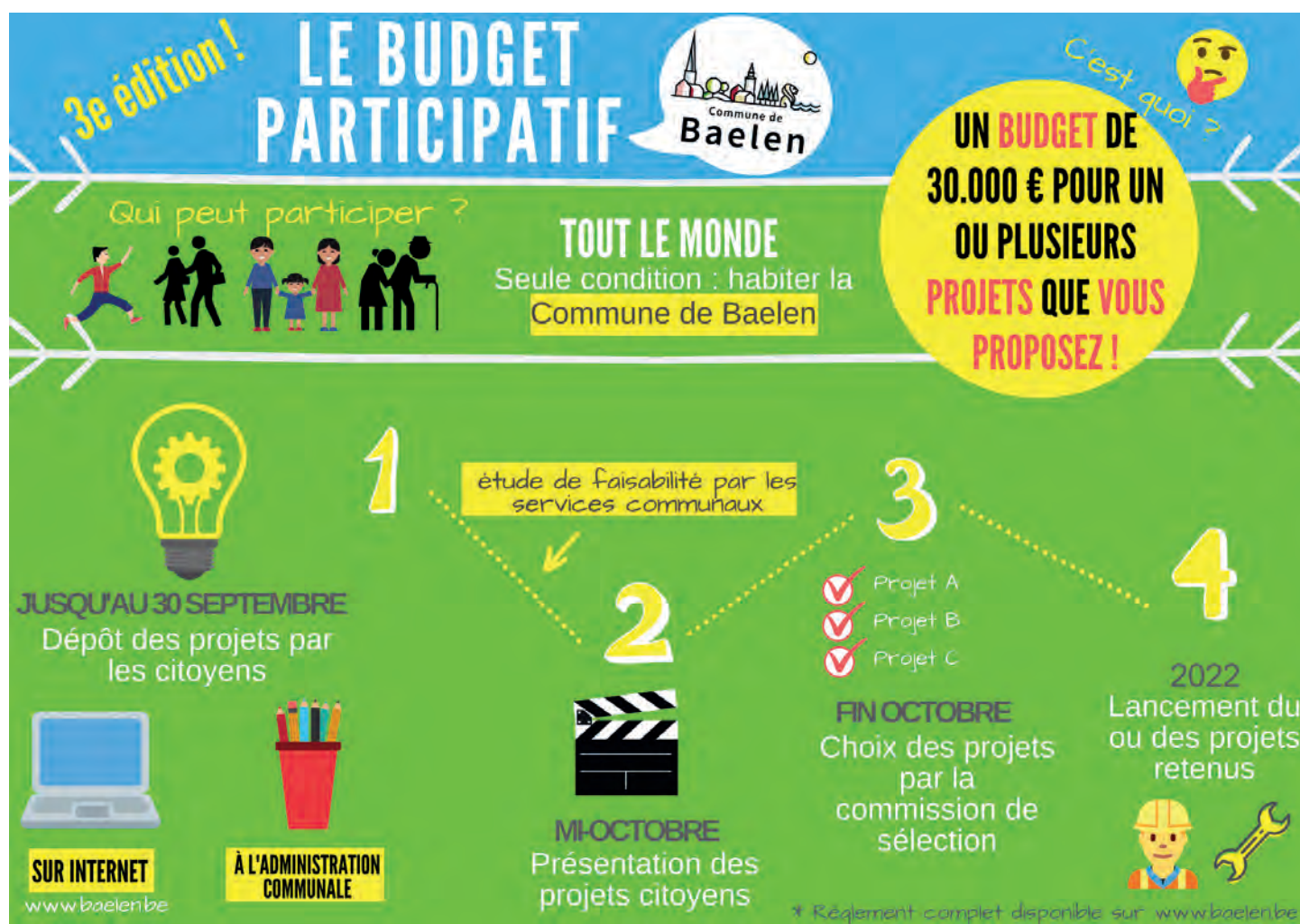
Article 6 : Trois prix sont attribués, à savoir :

- ✓ Le mérite sportif, attribué annuellement à un club, un groupement ou un sportif qui, dans la pratique de son sport, contribue au renom du sport. Un ou deux accessits pourront être attribués.
- ✓ Le mérite culturel, attribué annuellement à un groupement ou une personne qui s'est distingué(e) dans la pratique de son activité culturelle.
- ✓ Le mérite associatif, attribué annuellement pour autant qu'une candidature le justifie, à une personne qui s'est dévouée depuis de nombreuses années dans le monde sportif, culturel ou associatif local.

Article 7 : Le jury définira son mode de fonctionnement. Il a la faculté de ne pas attribuer un ou plusieurs mérites en l'absence de candidatures valables et de proposer en séance un candidat qui n'aurait pas envoyé de candidature. Ses décisions sont sans appel et se prennent en séance unique.

Article 8 : Les prix seront remis au cours d'une séance officielle et publique.

Règlement relatif aux mérites sportif, culturel et associatif adopté le 14 mars 2022 par le Conseil communal de Baelen.



BUDGET PARTICIPATIF

DES PROJETS PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS !

Engagée dans une démarche de démocratie participative, la commune de Baelen donne l'opportunité aux Baelenois et Membachois d'élaborer des projets d'initiative citoyenne. Un budget de maximum 30 000 euros est prévu à cet effet.

Vous êtes un club, une association, un groupement informel de citoyens et vous avez des idées pour votre village ou votre quartier ? Alors n'hésitez plus et proposez votre projet !

MODE D'EMPLOI

Quels types de projets proposer ?

Pour être retenus, les projets devront répondre aux conditions suivantes :

- ✓ rencontrer l'intérêt général
- ✓ être localisés sur le territoire de la commune et apporter une plus-value à ce territoire
- ✓ respecter scrupuleusement les règles d'engagements d'un crédit du budget extraordinaire. En cas de doute, des informations pourront être fournies par l'administration communale
- ✓ relever des compétences communales
- ✓ être cohérents et compatibles avec les réalisations en cours sur le territoire de la commune
- ✓ être soutenus par au moins 10 personnes du quartier/de l'association concerné(e) par le projet

LA DATE LIMITE POUR LA REMISE DES PROJETS EST FIXÉE AU 30 SEPTEMBRE 2022.

Les projets déposés seront analysés par la commission de sélection et les porteurs de ces projets seront invités à venir les présenter. La commission de sélection choisira ensuite les projets qui seront retenus en veillant à respecter le règlement mentionné ci-dessous.

Le règlement complet, ainsi que le formulaire de présentation des projets sont téléchargeables sur le site www.baelen.be. Une version papier de ces documents peut également être demandée à l'administration communale durant les heures d'ouverture.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À BAELEN ET À MEMBACH, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : CHAQUE SEMAINE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, UNE SEMAINE SUR DEUX POUR LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez contacter Intradel au 04/240.74.74 dans les 24h de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 28

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'utilisateur prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Dépôt anticipé ou tardif

Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

INTERDICTIONS DIVERSES

Article 40.

Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

Sanctions

Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 euros quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.



FIXMYSTREET WALLONIE : AMÉLIORONS ENSEMBLE L'ESPACE PUBLIC DE NOTRE COMMUNE EN QUELQUES CLICS

DÉPÔT CLANDESTIN, BULLE À VERRE REMPLIE, POUBELLE PUBLIQUE ENDOMMAGÉE, SIGNALEMENT DES PROBLÈMES CYCLABLES, IL N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENT POUR LE CITOYEN DE SAVOIR VERS QUI SE TOURNER POUR SIGNALER LES PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'ESPACE PUBLIC. C'EST POURQUOI LA COMMUNE DE BAELEN A DÉCIDÉ D'UTILISER **FIXMYSTREET WALLONIE**, À PARTIR DU 8 JUILLET 2022.

FixMyStreet Wallonie est une application développée par l'asbl Be WaPP (Ensemble pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques. Un site internet permet également aux personnes qui ne disposent pas de smartphone de signaler les problèmes qu'elles rencontrent. L'application et l'accès au site sont gratuits tant pour les communes wallonnes que pour leurs citoyens.

FixMyStreet Wallonie permet d'impliquer les Wallons de manière active dans le signalement de différents types de dégradations liées à la propreté publique, qu'il s'agisse d'encombrants rencontrés dans un endroit reculé, d'une poubelle domestique non ramassée ou encore de graffiti.

« L'espace public nous appartient, comme il appartient à tous, et nous voulons, par ce projet collaboratif et participatif, associer l'ensemble des citoyens de notre commune à l'amélioration de leur cadre de vie ».

L'application permet de centraliser les signalements en un seul endroit au sein des services communaux. L'outil géo-localise automatiquement le problème rencontré dans l'espace public et, en fonction de la nature du signalement, le service compétent chargé de son traitement en est averti. Une fois la demande acceptée, l'auteur du signalement est tenu au courant du traitement réservé au problème identifié et reçoit une notification lorsqu'il est résolu.

COMMENT FIXMYSTREET WALLONIE FONCTIONNE-T-ELLE ?

1. Téléchargez et installez l'application sur votre smartphone ou tablette
2. Créez un compte
3. Déclarez un problème via l'app. Pour ce faire, activez la géolocalisation sur votre appareil, prenez une photo et donnez quelques brèves informations sur le problème rencontré. Pour les personnes qui ne disposent pas d'un smartphone, rendez-vous sur le site **www.fixmystreetwallonie.be**.
4. Appuyez sur « Envoyer ».
5. Déclaration envoyée ! Le gestionnaire communal va la traiter.
6. Suivez l'évolution de votre déclaration via l'application ou le site internet. Vous recevez une notification quand le problème est résolu.

L'application FixMyStreet Wallonie est téléchargeable sur Google Play et sur l'App Store.

Elle est gratuite pour les communes ainsi que pour les utilisateurs.
plus d'informations sur **www.baelen.be**

La Guinguette du

21 juillet

à Baelen dès 15h



Rendez-vous sur l'Espace des Rencontres pour fêter entre amis ou en famille la Fête nationale belge !

Au programme :

Château gonflable et grimage

Animations musicales

Société Royale les fanfares Baelen |
Fat Cat Walking | The Crazy 6 Brass Band |
Bi' Cue et Dj Dave

Restauration: Food truck by Ethan



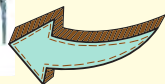


"QU'EST-CE QU'ON ATTEND ?" PROJECTION-ÉCHANGE



Sécheresse, Inondations,
Migrations, Explosion des
prix de l'énergie...

Découverte de nombreuses initiatives
dans une commune championne de la
transition et de la diminution de ses
impacts écologiques



à Baelen, au foyer culturel le jeudi 25 août à 19h00

rue de la régence 1



Quelles actions à l'échelle communale ?
Quel impact si on agit ensemble ?
Par où commencer ?

Bar & collation à 21h

Infos et réservation : (souhaitée)

P.A.F. : Entrée gratuite

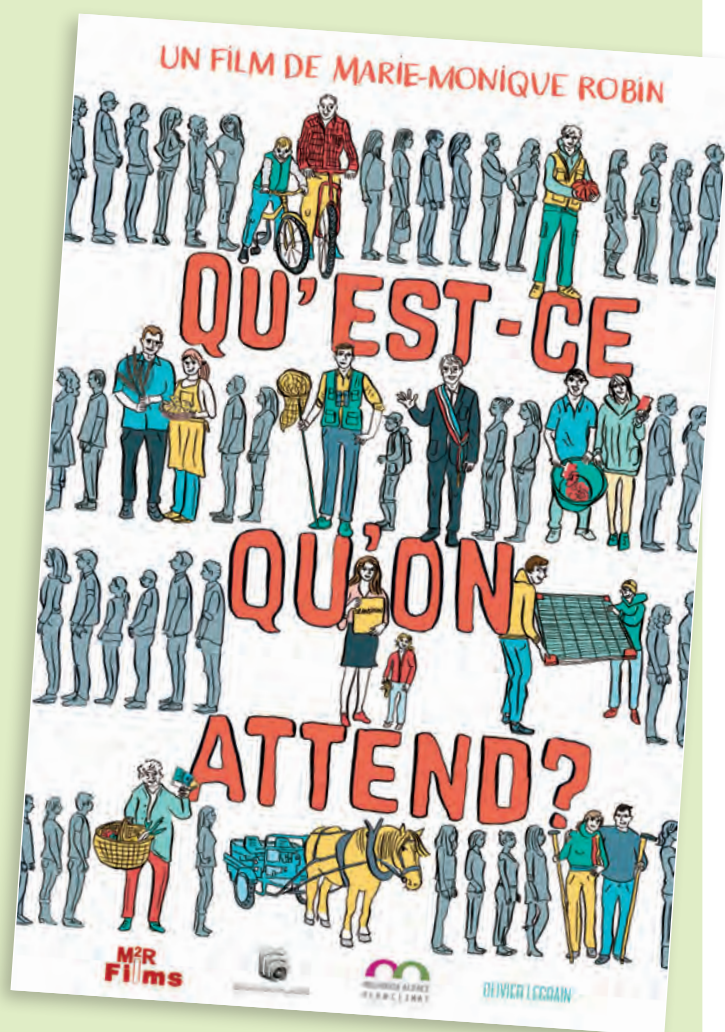
gtclimatbaelen@gmail.com

080/29 11 28

4837
en
actions



Baelen



« QU'EST-CE QU'ON ATTEND ? »

LE FILM SUR UNE COMMUNE CHAMPIONNE DE LA TRANSITION SUIVI D'UN ÉCHANGE SUR NOTRE COMMUNE

Vous n'avez pas vu le film et vous vous posez des questions sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain ? Vous souhaitez connaître des pistes pour agir au niveau communal ? Vous vous dites « plus jamais ça » après la pandémie ou des catastrophes comme en juillet 2021 ?

Alors venez participer à la projection-échange jeudi 25 août 2022 au foyer culturel à Baelen (à 19h00 – boissons et collation après le film)

« QU'EST-CE QU'ON ATTEND ? »

Le film présente une commune française championne de la transition et de la diminution de ses impacts écologiques. Réalisé par Marie-Monique ROBIN (2016) il vous fera découvrir de nombreuses initiatives réalisables au niveau local, par la commune comme par ses habitants. Une vision positive sur des réponses collectives aux enjeux actuels.

L'ÉCHANGE

Animé par des professionnels, l'échange donnera l'occasion à tous les participants de partager ses impressions, de s'informer sur des aspects pratiques de la transition, de proposer du changement, de voir plus clairement ce qui est possible au niveau d'un village, d'un quartier, d'une commune et aussi de voir comment agir ensemble.

TROIS BONNES RAISONS DE PARTICIPER ...

- Parce que vous pensez que se réunir pour s'informer, puis échanger offre une précieuse convivialité.
- Parce que vous pensez que si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.
- Parce que vous vous dites que si (s') informer c'est bien et se plaindre est inutile, l'action apporte plus de solutions...

À QUI S'ADRESSE CETTE ACTIVITÉ ?

Tout le monde est le bienvenu, quelles que soient ses connaissances en matière d'enjeux (biodiversité, climatique, énergétique...) ; la seule exigence est l'envie de s'informer un minimum et d'échanger dans le respect et la convivialité !

Après la séance de projection-échange, le projet se poursuivra, animé par un Groupe de Travail de la commune. Ce groupe tiendra compte de l'échange et souhaite organiser d'autres activités, à mettre au point ensemble, avec toute personne intéressée de les rejoindre.

Rendez-vous le jeudi 25 août 2022, 19h00 au foyer culturel - Rue du la Régence, 1 - Baelen

Contacts : gtclimatbaelen@gmail.com / 080 29 11 28 (François Cronenberg – FRW)

Activité initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



CONCOURS DE DESSINS ET ANIMATIONS

LES MEMBRES DU LAC REMERCIENT CHALEUREUSEMENT LES 56 ENFANTS QUI ONT PARTICIPÉ AU TRADITIONNEL CONCOURS DE DESSINS.

Le thème de cette année était "La chambre de mes rêves" et les gagnants ont été désignés par Terry Collard. Son choix n'a pas été facile car les enfants ont une nouvelle fois fait preuve d'imagination.

VOICI LES GAGNANTS :

MATERNELLES :

1. **SCHRYNEMACKERS** Marion
2. **CORMAN** Arielle
3. **KOCH** Mattias

1-2-3^E PRIMAIRES

1. **COLLINS** Emy
2. **LEHEAN** Téo
3. **SEVAR** Clément

4-5-6^E PRIMAIRES

1. **DERICUM** Amélie
2. **DEMARTEAU** Rosalie
3. **MARGREVE** Léna

Encore bravo à tous les participants et à l'année prochaine !

Ce concours de dessins a été suivi par différentes animations.



Les enfants, répartis en groupes d'âges, ont pu s'initier à la Zumba, fabriquer des signets ou écouter un conte ou encore découvrir les animaux vivants dans nos jardins et potagers.

Nous remercions chaleureusement pour cette belle après-midi :

- Le groupe de ZUMBA et Alain CREMER
- Alicia de la Bibliothèque de Baelen
- La Tit'Mariot de Membach

Les membres du LAC

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS



EN PRÉSENCE D'UNE VAGUE DE CHALEUR OU DE PICS D'OZONE, SOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE ET PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES LES PLUS SENSIBLES.

QUELQUES CONSEILS :

LORS DE VAGUES DE CHALEUR ET DE PICS D'OZONE:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BÉBÉS, ENFANTS EN BAS ÂGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES ÂGÉES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de:

douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le "coup de chaleur": l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée: **appelez immédiatement le 100 ou le 112.**

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais,
- offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements,
- assurez un apport d'air frais.



info



COLLECTE
PORTE À PORTE

MON CONTENEUR EN LIGNE : RAPPEL ET NOUVEAUTÉ !



Vous le savez sûrement, il vous est possible de consulter votre production de déchets



COMMENT ?



Rendez-vous sur le site internet d'Intradel
« **Mon conteneur en ligne** »

Accédez à
mon conteneur
en ligne par ici



AUTHENTIFICATION

Pour ce faire, rien de plus simple : munissez-vous du **login** et **mot de passe** qui vous ont été communiqués lors du démarrage de la collecte en conteneurs sur votre commune et identifiez-vous.

Vous avez oublié vos identifiants ?

> Pas de problème : contactez le call-center d'Intradel au **04 240 74 74** afin que ceux-ci soient renouvelés et vous soient envoyés par courrier postal.



NOUVEAUTÉ

Il est désormais possible de **consulter vos apports à quotas au recyparcs** via cette même page
> « Mon conteneur en ligne ». Gérer ceux-ci n'en sera maintenant que plus simple !



infos



04 240 74 74
www.intradel.be

info



COLLECTE
PORTE À PORTE

COLLECTE DES SACS TRANSPARENTS ET DES PAPIERS/CARTONS DANS LE MÊME CAMION ?!!



Depuis le 1er janvier 2022, vous avez sans doute remarqué qu'il n'y a plus qu'**un seul camion qui passe** dans votre rue pour collecter les sacs transparents toutes les 8 semaines et qu'il reprend par la même occasion les papiers/cartons et parfois même les sacs PMC...

Figurez-vous que c'est normal ;-)

LA RAISON ?

Il était prévu que les sacs transparents disparaissent fin 2021 mais il faudra encore **patienter jusqu'en janvier 2023**, le temps pour nous d'achever la construction de notre nouveau centre de tri des PMC.

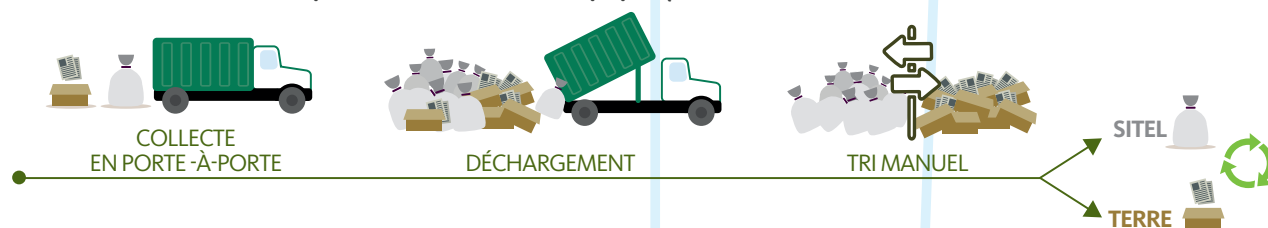
La mise en service de la nouvelle ligne de tri étant prévue pour début 2023, nous avons **prolongé d'un an l'utilisation des sacs transparents sur votre commune** et relancé un marché pour cette collecte.

Dès la mise en service de notre nouvelle chaîne de tri, **les emballages souples rejoindront alors le reste des emballages plastiques dans le sac bleu.**



MAIS LE TRI ALORS ? IL SERT ENCORE À QUELQUE CHOSE ?

Le sac transparent étant épais et résistant, cela permet de le compresser avec le papier/carton lors des collectes, sans pour autant que les fractions soient mélangées. Suite au déchargement, le sac reprend sa forme « initiale » et est séparé manuellement du papier/carton.



Nous sommes conscients que cette manière de collecter vos déchets peut susciter des doutes sur l'intérêt du tri et donc du recyclage. Nous tenions à vous rassurer car cette technique est déjà effectuée depuis de nombreuses années lors des collectes de déchets commerciaux et industriels.

*Ce modus operandi a pour effet de **diminuer l'impact environnemental** vu la diminution du nombre de véhicules sur les routes.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bon pour un rouleau de sacs transparents se trouve à la dernière page de votre calendrier Intradel

infos



04 240 74 74
www.intradel.be



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

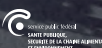


Votre commune est également sur facebook!

**En un clic,
tout peut
changer**

Donneur d'organes ? Ou pas ?

clicpourtedondorganes.be

12 BARQUETTES 45 MIN. + 15 MIN. / 20 MIN. DIFFICILE

6. BARQUETTE À LA FRAISE

WWW.INTRADEL.BE/COLLATIONS20/BARQUETTE

Il vous faut :

- Pour les biscuits : 100 g de sucre de canne - 60 g de farine - 40 g de fécule de maïs - 4 œufs - Sucre impalpable.
- Pour le confit de fraises : 200 g de fraises - 160 g de sucre - 2 pinces d'agar-agar.

Aux fourneaux ! Réalisez les biscuits

Préchauffez le four à 180 °C.

- Dans la cuve du batteur équipé du fouet, montez les blancs d'œufs en neige et serrez-les avec la moitié du sucre de canne.
- Dans un saladier, montez les jaunes avec l'autre moitié du sucre de canne.
- À la spatule, incorporez délicatement les jaunes montés aux blancs en neige. Puis ajoutez la farine et la fécule de maïs tamisées.
- Remplissez une poche à douille de pâte et pochez les barquettes sur une plaque de cuisson beurrée et farinée au préalable.
- Pochez une seconde couche uniquement sur le contour de la barquette afin de créer une cavité au centre. Enfin, saupoudrez-les de sucre impalpable.
- Enfournez la plaque dans un four préchauffé à 180 °C pendant 12 à 15 minutes. Ensuite, baissez la température à 80 °C et séchez les biscuits 20 minutes.
- À la spatule, incorporez délicatement les jaunes montés aux blancs en neige. Puis ajoutez la farine et la fécule de maïs tamisées.

CETTE RECETTE EST UNE JOLIE MANIÈRE D'OFFRIRE À VOS ENFANTS UNE COLLATION, QU'ILS CONNAISSSENT ET DONT ILS RAFFOIENT EN ÉVITANT LES EMBALLAGES DES GRANDES MARQUES. C'EST TELLEMENT BON QUAND C'EST FAIT MAISON !

Les collations zéro déchet - 10

ESCAPADES EN PAYS DE VESDRE

Les carnets sont disponibles à l'administration communale.

Le beau temps est au rendez-vous alors partez à la découverte de notre belle commune !



NOS BAELENOIS ONT DU TALENT !

DÉCOUVREZ LE BEAU PARCOURS D'AUDREY CLAES LORS DU CONCOURS DU MEILLEUR JEUNE BOULANGER-PÂTISSIER DE BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE : TROPHÉE JEAN-MARIE WANET 2022



Ce trophée porte le nom d'un des anciens formateurs et administrateur du centre IFAPME de Libramont. Celui-ci permet de valoriser des jeunes talents dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie.

Audrey CLAES a eu la chance de participer à l'élection

du meilleur jeune boulanger-pâtissier de Belgique francophone et germanophone.

En pâtisserie, après sélection à Villers-Le-Bouillet en janvier 2022 et en boulangerie après sélection à Libramont en mai 2022, Audrey a été finaliste du concours.

Elle a remporté la médaille d'argent et a été élue meilleure jeune pâtissière en épreuve séparée. Les travaux de boulangerie ont été exécutés sous la surveillance des membres du jury, à savoir, le Président M. Mortagne de Mouscron, ainsi que des professionnels, Messieurs Pradolini de Namur et Burton de Beho.

Les travaux de pâtisserie ont été quant à eux exécutés sous la surveillance de Messieurs Mortagne (le Président), Szalies de Braine l'Alleud, Goffaux de Grand-Lez ainsi que Messieurs Minet, conseiller pédagogique alimentation Coordination wallonne IFAPME, Bury, coach sectoriel Alimento, Denoncin, Président de la Fédération Francophone.



Parmi les prix reçus, figure en outre un stage à l'Institut national de la boulangerie – pâtisserie à Rouen qui lui permettra d'encore apprendre et progresser dans ce magnifique métier.

La boulangerie artisanale, c'est un défi actuel répondant à des enjeux d'avenir.

La créativité, la capacité à inventer de nouvelles saveurs et de nouvelles techniques de travail font de ce métier un vrai métier qui compte pour la population.

AVIS A LA POPULATION

Utilisation visible de caméras « piétons » ou « BodyCam » par les services de police de la Zone de Police « Pays de Herve »

LA ZONE DE POLICE DU PAYS DE HERVE INFORME LA POPULATION DE L'UTILISATION PROCHAINE DE CAMÉRAS MOBILES ET VISIBLES DE TYPE PIÉTON, COMMUNÉMENT APPELÉES BODYCAM, PORTÉES PAR LES POLICIERS DE LA ZONE DE POLICE SUR TOUTES LES COMMUNES DE SON TERRITOIRE À SAVOIR AUBEL, BAELEN, HERVE, LIMBOURG, OLNE, PLOMBIÈRES, THIMISTER-CLERMONT ET WELKENRAEDT.

UNE BODYCAM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les caméras BodyCam sont des caméras portées de manière visible, par des membres du cadre opérationnel des services de police, et permettant notamment l'enregistrement vidéo, l'enregistrement audio, la prise de photographies ainsi que la conservation des données de localisation.

Les ENJEUX et les OBJECTIFS poursuivis par l'utilisation de ces caméras, sont :

- ✓ Enregistrer les conditions de déroulement d'une intervention ;
- ✓ Améliorer le rendre-compte des interventions à l'égard des autorités de police administrative et judiciaire ;
- ✓ Apaiser les relations entre les intervenants policiers et leurs interlocuteurs selon le principe de la désescalade en informant préalablement ces derniers de l'enregistrement de leurs faits, gestes, propos...;
- ✓ Accroître la sécurité des fonctionnaires de police ;
- ✓ Réduire le nombre de faits de violence, ainsi que le nombre de plaintes non fondées à l'encontre de la police ;
- ✓ Augmenter la qualité et améliorer les constatations d'infractions en augmentant le recours à des constatations matérielles ;
- ✓ Renforcer le professionnalisme des interventions policières.

COMMENT CES CAMÉRAS SERONT-ELLES UTILISÉES ?

Les BodyCam seront utilisées de manière exclusivement visible. Conformément à la loi sur la fonction de police, est réputée visible l'utilisation de caméras mobiles, avec avertissement oral émanant du policier identifiable comme tel. Pour être considéré comme identifiable, le policier doit :

- ✓ soit être porteur de son **uniforme**,
- ✓ soit intervenir en tenue civile ET être porteur de son **brassard d'intervention** ou présenter visiblement sa **carte de légitimation**.

Le policier porteur de la BodyCam informera donc obligatoirement et préalablement son interlocuteur de l'utilisation de la caméra, et ce immédiatement après avoir débuté l'enregistrement.

Les caméras ne peuvent être utilisées que dans le cadre des finalités approuvées par les conseils communaux et dans les différents cas de figure autorisés par la loi.

Les personnes filmées ne peuvent s'y opposer.

Les fonctionnaires de police n'ont pas la possibilité d'effacer les enregistrements.

La collecte et l'utilisation des images, leurs stockage, archivage et/ou effacement respectent strictement les prescrits légaux¹.

1. Le traitement licite s'appuie sur les bases légales et réglementaires suivantes :

- les articles 25/1 et suivants de la loi sur la fonction de police relatifs à l'utilisation visible de caméras ;
- les articles 44/1 à 44/11/13 de la loi sur la fonction de police relatifs à la gestion de l'information ;
- la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;
- le code d'instruction criminelle ;
- les directives des autorités ministérielles (Intérieur et/ou Justice) notamment la directive contraignante MF03 ;
- les données recueillies constituent le simple prolongement « technique » de la surveillance générale des espaces publics ou accessibles au public ou de constatations qui peuvent être réalisées en tout temps par des agents de la force publique, notamment par le biais des dispositions légales prévues dans la loi sur la fonction de police (Articles 14 et 15).



VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

QUELQUES CONSEILS POUR QUITTER VOTRE HABITATION L'ESPRIT TRANQUILLE !

VOUS PRÉVOYEZ DE PARTIR EN VACANCES OU DE VOUS ABSENTER DE VOTRE DOMICILE PENDANT PLUS LONGTEMPS ?

SAVEZ-VOUS QUE PENDANT VOTRE ABSENCE, VOTRE HABITATION PEUT ÊTRE VISITÉE PAR DES CAMBRIOLEURS. MÊME S'IL EST TROP TARD POUR ENTREPRENDRE D'IMPORTANTES TRAVAUX DE SÉCURISATION, IL EXISTE UNE MULTITUDE DE MESURES DE PRÉVENTION QUE VOUS POUVEZ PRENDRE VOUS-MÊME !



1 Dissimulez au maximum les objets attrayants tels que matériel hi-fi, antiquités, tableaux, ... au regard des passants. Evitez de conserver chez vous de l'argent et des documents importants. Placez vos bijoux et autres objets de valeur en sécurité dans un coffre ou à la banque.



4 Donnez des signes visibles de votre présence : en soirée, laissez une lampe allumée. Une simple minuterie de programmation d'éclairage peut donner l'impression que vous êtes en train d'allumer et d'éteindre la lumière.



2 Donnez des signes visibles de votre présence et assurez à votre habitation une apparence d'occupation. Ne laissez pas, sur votre porte, de petits messages signalant votre absence. Lorsque vous partez en vacances, demandez à une personne de confiance de relever votre courrier et le cas échéant de lever et baisser les volets.



5 Ne cachez jamais vos clés dans des endroits classiques (sous le paillason), ne les laissez pas traîner, mais laissez-les à une personne de confiance...



3 Un cambrioleur n'a besoin que d'une dizaine de minutes pour dérober dans votre habitation : lorsque que vous quittez votre domicile, même pour une courte durée, ne laissez aucune fenêtre entrouverte et vérifiez que vos portes soient bien fermées à clé.



6 Les objets pouvant faciliter l'intrusion des cambrioleurs (échelles, petit outillage de jardin, etc...) doivent être rangés hors de portée de ceux-ci. Veillez également à une fermeture efficace de l'abri de jardin.



7 Aménagez les alentours de votre habitation de manière à ce qu'elle soit visible de toutes parts. Une végétation trop importante, si elle augmente votre intimité, facilite également le « travail » du cambrioleur. Lorsque vous vous absentez pour une longue durée, prévenez vos voisins de votre départ et demandez-leur de veiller sur votre domicile.



9 Si vous optez pour le placement d'un système d'alarme électronique, n'oubliez pas de tenir compte d'un certain nombre de prescriptions légales. Pour de plus amples informations sur la législation en vigueur, vous pouvez vous adresser aux services de la police et de prévention.



8 Veillez à utiliser de la quincaillerie de sécurité, celle-ci fera perdre du temps précieux aux cambrioleurs. Vérifiez la protection des portes et fenêtres mais également des soupiraux, des coupoles et des fenêtres de toit. Les éléments de sécurité, pour être efficaces, doivent être installés de manière adéquate.



10 La police peut également surveiller votre habitation en votre absence. Ce service est entièrement gratuit.



COMMENT DEMANDER LA SURVEILLANCE PENDANT LES VACANCES ?

- ☑ Sur <https://www.police.be/fr/declaration-en-ligne/demande-de-surveillance>
- ☑ Dans n'importe quel commissariat

ATTENTION : transmettez le formulaire de demande au moins 7 jours avant votre départ !

Durant votre absence, la police et/ou les gardiens de la paix viendront régulièrement jeter un coup d'œil à votre habitation, de jour comme de nuit. Lorsque des problèmes ou des irrégularités sont constatées, la police ou le gardien de la paix avertira une des personnes de contact que vous aurez désignées.

VICTIME D'UN VOL ?

- 1) Si vous êtes victime d'un vol, **prévenez le plus vite possible la police**. Rendez-vous au commissariat le plus proche et donnez le plus de détails possibles sur les objets dérobés (numéro de série, marque, photos...). S'il y a des témoins, notez leur nom. Ces éléments sont déterminants pour l'enquête.
- 2) Si vous êtes victime d'un vol avec effraction, **appelez la police et surtout ne touchez à rien**, ne rangez rien jusqu'à l'arrivée des services de police.

SERVICE D'ASSISTANCE AUX VICTIMES

La zone de Police du Pays de Herve dispose d'un service d'assistance aux victimes qui s'occupe de la prise en charge des victimes (accueil, écoute, soutien, information sur la procédure, orientation vers les services adéquats).

CE SERVICE PEUT VOUS AIDER LORSQUE VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME :

- ☑ D'une agression physique, d'un vol avec violence, d'une agression sexuelle, de violences familiales

OU D'UN ÉVÈNEMENT TRAUMATISANT TEL QUE :

- ☑ Hold-up, mort violente d'un proche, accident grave ou mortel, prise d'otage

COMMENT CONTACTER LE SERVICE ?

Adresse principale : Avenue Dewandre, 49 - 4650 HERVE

Commune : HERVE

Arrondissement : VERVIERS

☎ 087/34 36 20

☎ 087/34 35 11

☎ 087/34 36 29

✉ muriel.hermanns@police.belgium.eu

💻 <http://www.police-paysdeherve.be>



RENCONTRE AVEC BRENDA BOURS ET SES AMBITIONS !



SON PARCOURS :

NÉE DANS UNE FAMILLE D'AGRICULTEURS SUR PLUSIEURS GÉNÉRATIONS, J'AI COMME RÊVE DE REPRENDRE LA FERME DE MON PAPA. MALHEUREUSEMENT, LE MONDE AGRICOLE N'EST PAS SIMPLE ET S'Y ENGAGER EST RISQUÉ. ETANT AUX PREMIÈRES LOGES DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR MES PARENTS, JE CHOISIS DE M'ORIENTER VERS DES ÉTUDES DE GESTION OÙ J'AI OBTENU MON CESS EN COMPTABILITÉ. ENSUITE, J'AI SUIVI DES COURS DU SOIR EN RESSOURCES HUMAINES AVANT DE TRAVAILLER DANS CE SECTEUR. NE ME SENTANT PLUS À MA PLACE ET ME RENDANT COMPTE QUE DANS TOUS LES SECTEURS, NOUS DEVONS FAIRE FACE À DE NOMBREUX OBSTACLES, JE DÉCIDE DE TOUT QUITTER ET DE ME LANCER DANS UN NOUVEAU PROJET !

LE PRÉCHANGE

En découvrant la permaculture et l'agroécologie qui favorisent une vie recentrée sur les valeurs d'antan, je décide de me lancer dans un projet de petit maraîchage et de vente de produits locaux en vue de reprendre la ferme de mon papa.

La permaculture nous propose un autre modèle de société et d'autres valeurs de vie. Le but est de prendre soin de la nature, des Hommes et de partager équitablement. Autrement dit : concevoir des cultures, des lieux de vie autosuffisants et respectueux de l'environnement et des êtres vivants.

Tout en me formant, je démarre mes premières installations et j'accueille mes premières poules grâce à l'aide précieuse de mes proches et du soutien infailible des habitants baelenois et alentours.

Afin de satisfaire ma clientèle et d'offrir une large gamme de produits, je développe des partenariats avec d'autres producteurs locaux.





LE POULAILLER MOBILE

Satisfaite de ce projet et désireuse d'aller plus loin, je me dis que reprendre la ferme de mon papa fin 2023 n'est peut-être plus utopique mais il faut un projet qui tienne la route afin de garantir une pérennité et ne pas tomber dans un schéma productiviste.

En y réfléchissant, le Préchange, avec ses légumes et ses œufs, ne le permet pas. L'idée et l'envie de créer un poulailler mobile agroécologique est peut-être la solution !

Le coût est conséquent : 45 000€ sont nécessaires pour se le procurer !

Pour y arriver et concrétiser ce projet, je décide de lancer en ligne un financement participatif appelé « crowdfunding ».

C'est ambitieux mais avec le soutien de nombreux clients, j'y crois. Actuellement, un bel élan de dons me motive et me donne l'énergie pour y arriver. La somme de 10.500 euros a été récoltée. Je ne peux que remercier les généreux donateurs.

L'aide à l'investissement permettra une rentabilité sûre et durable pour la reprise de la ferme.

La plateforme en ligne ne sera plus disponible fin juin mais vous pouvez toujours vous rendre au chalet si vous souhaitez nous aider dans ce projet !



QU'EST-CE QU'UN POULAILLER MOBILE ?

C'est une maisonnette pour les poules qui peut être déplacée, environ une fois par semaine. Les poules peuvent profiter d'une herbe fraîche et ainsi enrichir le sol de manière régulière sans le polluer par leurs excréments.

Il aura pour but de proposer aux clients :

- ✓ Une plus grande quantité d'œufs de qualité sur notre territoire ;
- ✓ Augmenter le confort des poules ;
- ✓ Améliorer la pénibilité du travail ;

RAMENER DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DANS NOTRE RÉGION !

Je proposerai diverses activités : du maraîchage, de l'élevage de poules pondeuses mais aussi d'autres projets à venir en m'associant avec d'autres personnes. Tout cela serait réuni autour d'un magasin au sein de la ferme. On y trouvera également des produits d'autres producteurs qui sont sur le territoire comme du fromage, de la viande, du lait, ... L'idée c'est vraiment de regrouper au même endroit tous les produits locaux.

Un partenariat est en cours avec un restaurateur. Ce dernier, transformera mes produits en tapenade, épices que je pourrai vendre ensuite au magasin.

Transformer la ferme familiale en une ferme agroécologique, est un de mes défis.

La spécificité d'une ferme agroécologique c'est essentiellement la méthode d'agriculture. Revenir au travail manuel plutôt que d'utiliser des machines qui abîment le sol par exemple. « Avant, l'idée des agriculteurs c'était de travailler sur des grandes plaines, d'enlever les haies, de pouvoir être le plus efficace et le plus productif possible. Avec notre projet, l'idée ce n'est pas de mettre la production au cœur de l'activité mais plutôt de la laisser en équilibre par rapport au bien-être animal, des agriculteurs, par rapport à l'environnement et à l'impact de notre activité sur lui.

L'avenir du Préchange sera rempli d'apprentissages, d'améliorations, d'évolutions, de défis et espérons, de beaucoup de réussite.

OÙ LA TROUVER

LE CHALET DU PRÉCHANGE :

Ouvert tous les samedis de 9h à 15h. Vous y trouverez des fruits et légumes de saison, des œufs, du miel, du sirop, des huiles et des confitures, des bières, provenant de notre localité.

Overoth 1 - 4837 BAELEN - 0471 27 20 95

Le Préchange

<https://leprechange.wixsite.com/website>

leprechange@gmail.com





L'ORVET FRAGILE (ANGUIS FRAGILIS)

CONSIDÉRÉ À TORT PAR BEAUCOUP COMME UN PETIT SERPENT, L'ORVET EST EN RÉALITÉ UN LÉZARD APODE (QUIN'A PAS DE PATTES) MESURANT ENTRE 30 ET 50 CM DE LONG. COMME IL S'AGIT D'UN ANIMAL FOUISSEUR, LES PATTES NE LUI SONT PLUS D'AUCUNE UTILITÉ, RAISON POUR LAQUELLE AU FUR ET À MESURE DE SON ÉVOLUTION, LES PATTES ONT DISPARU. SA COULEUR PEUT VARIER DU GRIS AU BRUN.

Tout comme les serpents, sa langue est bifide (langue fourchue). Même s'il a la capacité de mordre, il n'a pas de venin et il est tout à fait réticent à vous faire le moindre mal. On peut le différencier des serpents grâce à ses petites écailles identiques sur tout le corps contrairement aux serpents qui ont des écailles de tailles différentes suivant l'endroit du corps.

L'orvet possède des paupières mobiles tandis que les serpents ont des paupières transparentes fixes. Son nom, en région germanophone « Blindschleiche » signifie « serpent aveugle qui file en douce », pourrait faire croire que l'orvet est aveugle mais il n'en est rien. Même s'il a de petits yeux, à comparer aux serpents, sa vue n'en est pas moins altérée.

Il est bien présent en Wallonie même si on ne le rencontre pas très souvent. Il est même plutôt discret car il est souvent caché dans les herbes hautes, les pierres ou carrément sous terre. Il est plus souvent actif en fin de journée ou lors de journées humides car il n'apprécie pas la sécheresse. Comme les reptiles, l'orvet est un animal à sang froid et il est incapable de réguler sa température qui se fait en fonction de la température ambiante. Il doit se réchauffer au soleil afin d'obtenir l'aisance suffisante pour partir en chasse. À l'inverse, s'il fait trop chaud, il se cache sous les pierres ou sous terre pour diminuer sa température.

L'orvet fréquente volontiers les talus, les éboulis, les voies ferrées, les friches et les pelouses humides dans lesquels il pourra trouver vers, limaces, cloportes, araignées et petites larves qu'il apprécie.

Sa croissance est lente (d'où son nom en anglais slow worm = ver lent), à peine 15 cm à l'âge d'un an et c'est à 3 ans que la femelle atteindra sa maturité sexuelle contre 2 ans pour les mâles. Les accouplements ont lieu au mois de mai et de juin, période à laquelle nous avons plus de chance de les rencontrer car les mâles s'adonnent à de violents combats lorsqu'ils convoitent la même femelle.

L'espèce est ovovivipare ce qui signifie que la femelle va pondre de 6 à 20 œufs translucides avec une coquille très fragile dans laquelle le jeune sera déjà formé. Il arrive même que les œufs éclosent dans le ventre de la femelle avant la ponte. On peut reconnaître aisément les jeunes des adultes car les juvéniles sont plutôt de couleur dorée avec une ligne noire sur le dos. Si tout se passe bien, ils auront une espérance de vie de plusieurs dizaines d'années.

Son nom latin *Anguis Fragilis* traduit par serpent fragile vient du fait que l'orvet a la capacité d'autotomie. Cela consiste à échapper à un prédateur qui l'aurait attrapé en pratiquant une contraction nerveuse au niveau de la queue qui a pour but de laisser celle-ci sur place et de pouvoir s'enfuir bernant ainsi le prédateur. L'animal ne craint pas l'hémorragie car la cicatrisation est très rapide. Par la suite, la queue a la capacité de se régénérer mais sans vertèbre et tronquée de quelques centimètres. Si le cas devait se reproduire, il ne resterait alors qu'un petit moignon à la place de la queue car la repousse n'est pas répétitive.

Les prédateurs de l'orvet sont les sangliers, les chats, les rapaces mais également la destruction de son habitat, les pratiques agricoles intensives, la pollution des sols et le trafic routier. La bêtise humaine est également un facteur à ne pas négliger car certaines personnes, par crainte de morsure en comparaison avec les serpents, n'hésitent pas à tuer un orvet lors d'une rencontre avec l'animal alors que celui-ci est complètement inoffensif pour l'homme. On pourrait même dire que l'orvet est un allié au jardin car il nous débarrasse des intrus dans nos potagers.

Je citerai encore cet ancien dicton qui dit ceci : **quand l'orvet se prélassa sur sa roche, le mauvais temps est proche.**

Christian Desart | Guide Nature



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi FERMÉ

Mercredi de 10h00 à 18h30

Jeudi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 15h00 à 17h30

Samedi de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU

25 JUILLET AU 16 AOUT

Pensez à venir faire le plein de lecture !



AGENDA



DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
03/07/2022	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
21/07/2022	<i>La Guinguette du 21 juillet</i>	Espace des Rencontres	dès 15h00	Commune de Baelen
30/07/2022	<i>Commémoration au monument Kusy</i>	Corbusch	16h	Lieutenant Kusy Memorial Association
07/08/2022	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
07/08/2022	<i>Opération Clean Walker (Grand nettoyage de printemps)</i>	Départ du parc communal à Baelen	10h	Clean Walker Baelen-Membach - voir article
14/08/2022	<i>Jogging Baelenois</i>	Baelen, Foyer Culturel	19h/20h	Club Cycliste Baelenois
20/08/2022	<i>Beach Volley</i>	Parc communal		Jeunesse de Baelen-Membach
21/08/2022	<i>10^e brocante de la rue Longue</i>	rue Longue	dès 7h	Comité de quartier L.M.E
25/08/2022	<i>Projection - échange</i>	Foyer Culturel	19h	GT climat Baelen
27/08/2022	<i>Fête au village</i>	rue Léonard Moray à Membach	dès 16h	Comité fête au village
04/09/2022	<i>Opération Clean Walker (Grand nettoyage de printemps)</i>	Départ du parc communal à Baelen	10h	Clean Walker Baelen-Membach - voir article
05/09/2022	<i>Reprise des cours de gym des Dames Aînées</i>	Foyer Culturel	19h à 20h	Gymnastique des Dames Aînées
11/09/2022	<i>Marché Saveurs nature</i>	Espace des Rencontres	de 10h00 à 16h00	Commune de Baelen
17/09/2022	<i>Concert de la chorale gospel "Joyful Spirit"</i>	Eglise Saint Jean-Baptiste à Membach	19h	voir article - affiche
18/09/2022	<i>Messe et concert de Madame Carole Simons</i>	Eglise Saint Jean-Baptiste à Membach	14h	voir article - affiche
18/09/2022	<i>Exposition 300 ans de l'église et de la paroisse de Membach</i>	Salle Saint-Jean à Membach	de 16h à 19h	voir article - affiche
02/10/2022	<i>Concert du SBBE dirigé par Roland Smeets</i>	Eglise Saint Jean-Baptiste à Membach	16h	voir article - affiche



Avis aux personnes et organisateurs de

 BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune **www.baelen.be** Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** »,

ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

LES DIMANCHES 3 JUILLET ET 7 AOÛT

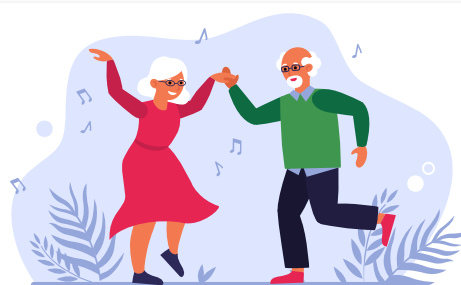
(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

**CHERS / CHÈRES MEMBACHOIS(ES) ET ANCIEN(NE)S MEMBACHOIS(ES) DE PLUS DE 60 ANS,**

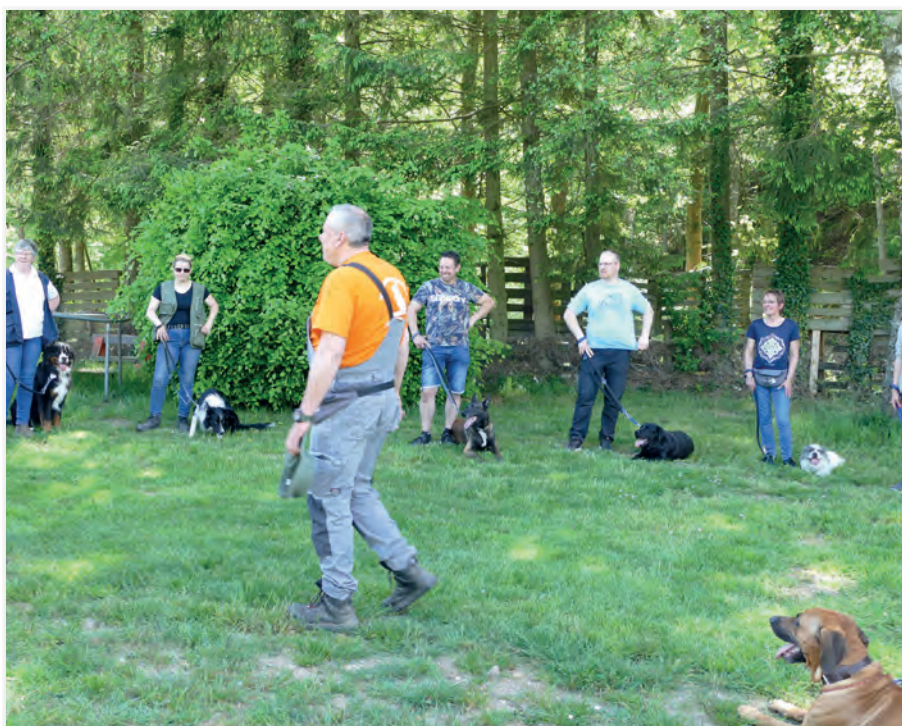
NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INVITER À NOTRE FÊTE QUI AURA LIEU LE SAMEDI 8 OCTOBRE À PARTIR DE 17 HEURES EN LA SALLE ST JEAN À MEMBACH.

Cette année, par manque de membres du comité, nous ne pourrions malheureusement pas organiser notre traditionnelle collecte de dons via les enveloppes.

Dès lors, tout habitant de Membach peut sponsoriser cette fête en faisant un versement, même une petite somme, sur notre numéro de compte : ING BE62 3631 3850 8461 (trésorière : Danièle Pirard). Nous comptons vraiment sur votre générosité pour nous soutenir et nous permettre d'accueillir au mieux nos aînés. Une urne, prévue également pour des dons, sera placée dans la salle le jour de la fête.

Pour organiser au mieux celle-ci, nous vous demandons de vous inscrire, par téléphone, jusqu'au 15 septembre au plus tard auprès de : **Danielle Pirard** : 0473/345271 - **Suzanne Längle** : 0479/713861

Le comité recherche activement de nouveaux membres bénévoles. Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter Danielle ou Suzanne. Nous vous remercions d'avance.



NOS HORAIRES

- OBÉISSANCE**
Mercredi dès 19h
Samedi dès 9h15
- ÉCOLE DES CHIOTS**
Samedi dès 14h
- LUDOSPORT**
1 samedi par mois
dès 10h
- ENTRAÎNEMENT BREVET**
1 samedi par mois
dès 10h
- SOCIABILISATION AU BÂTEAU + CHIEN À L'EAU**
2 lundis par mois dès 19h30
(sur plan d'eau)
- RECHERCHE EN DÉCOMBRES**
dimanche dès 10h
(sur site variable)
- DÉFENSE**
Samedi dès 11h30
- SÉANCES D'INFOS**
10 dimanches par an de 14h à 19h
- RENSEIGNEMENTS**
Fred Meurisse 0475/42.12.16

Vous trouverez nos horaires actualisés sur www.chiensheureux.be rubrique Nos horaires

ASSOCIATION CHIENSHEUREUX BE
Centre d'Instruction Membach

LES CHIENSHEUREUX AIMER UN CHIEN ... RENDRE UN CHIEN HEUREUX !

CHACUN PEUT AVOIR SA DÉFINITION DU TERME "AIMER UN CHIEN".
BEAUCOUP DE GENS AIMENT LE POULET ET MANGENT DES
VOLATILES ÉLEVÉS DANS DES CONDITIONS DÉPLORABLES ? ...
ET POURTANT C'EST EXACT, ILS AIMENT LE POULET.

Nous pensons au sein de l'asbl chiensheureux.be-centre d'instruction-Membach, qu'il faut s'éloigner des interprétations guidées par l'anthropomorphisme, arrêter de penser que ce qui nous arrange en tant qu'être humain est forcément le meilleur pour notre chien.



Le chien, quel qu'il soit, du Chihuahua au Dogue a un ancêtre commun : le loup.

Il est avant tout un mammifère, du groupe des canidés.

Même si notre compagnon n'aura jamais plus les facultés de vivre sans nous dans la nature, et de redevenir un loup, il faut respecter ses besoins et utiliser ses capacités.

Demander à un Husky ou un Beagle de vous rapporter son objet ou de ne pas fuguer, c'est autrement plus compliqué qu'avec un Border ou un Malinois.

Aimer un Malinois, mais ne pas vouloir d'un chien qui aboie ou qui morde, c'est un non-sens propre aux particularités de l'humain. Cela ne veut pas dire que le Malinois peut aboyer et mordre comme il le veut, mais il doit pouvoir le faire régulièrement, de manière cadrée, c'est ainsi que l'on forge une saine relation avec son chien, en respectant les particularités de sa race.

On ne forge pas une relation avec son chien assis sur une chaise, dans un centre où le chien court sur un tapis roulant dans un aquarium. Logiquement c'est réservé à la revalidation, mais par contre, aller à l'eau avec son chien dans un lac, en encadrant ce moment, vous faites le bonheur de votre chien en évoluant positivement dans le statut qui devrait être le vôtre.

AIMER UN CHIEN, LE RENDRE HEUREUX

Nous pensons aux chiensheureux-centre d'instruction-Membach, que c'est avant tout diriger le chien, forger une relation dans laquelle vous mettez les choses en place pour pouvoir tout faire en compagnie de votre chien, en le respectant comme un digne représentant de sa race.

Merci à Jocelyne, qui a fortement influencé ce texte, par ses recherches

et son travail.

Nous sommes conscients que ce texte peut déranger une certaine vision du chien, si par contre vous pensez que ces quelques lignes sont très logiques et cohérentes ... Bienvenue !

N'hésitez pas à nous contacter :

0475/421216 ou fred.chiensheureux.be@gmail.com

Centre d'instruction-Membach 50 rue de l'invasion
4837-Membach.

[f chiensheureuxMembach](https://www.facebook.com/chiensheureuxMembach) - www.chiensheureux.be





GYMNASTIQUE DES DAMES AÎNÉES

VOUS DÉSIREZ DÉGAGER UN PEU DE TEMPS POUR VOUS ET VOUS METTRE EN FORME? ALORS REJOIGNEZ-NOUS TOUS LES LUNDIS SAUF DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

DÉBUT DES COURS : lundi 5 septembre 2022 de 19 h à 20 h.

LIEU : salle de gymnastique communale à BAELEN

PRIX : 45 € par année.

RENSEIGNEMENTS :

Dorothee MARIN : 0495 40 83 92

Lucile DUHEYM : 087 76 25 42



C'EST LA FÊTE AU VILLAGE DE MEMBACH ... IN MEMBACH WIRD GEFEIERT...

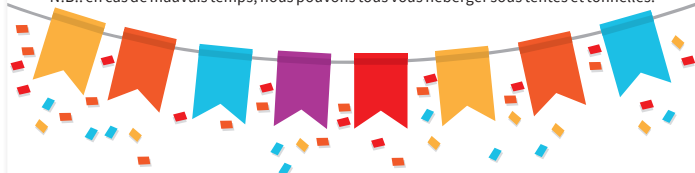
C'EST AVEC GRANDE JOIE QUE NOUS REMETTONS LE COUVERT EN 2022 POUR NOTRE **22^E ÉDITION** ET QUE NOUS VOUS ACCUEILLERONS AVEC PLAISIR À NOTRE GRANDE "FÊTE AU VILLAGE" DE MEMBACH LE SAMEDI 27 AOÛT 2022 À PARTIR DE 16 HEURES.

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Château gonflable, jeux pour enfants et ... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

Invitation cordiale à toutes et à tous.

N.B.: en cas de mauvais temps, nous pouvons tous vous héberger sous tentes et tonnelles.



MIT FREUDE BEREITEN WIR DIE AUFLAGE 2019 VOR UND FREUEN UNS SIE UND IHRE FAMILIE BEGRÜSSEN ZU DÜRFEN AUF ... UNSER GROSSES DORFFEST AM SAMSTAG, DEN 27 AUGUST 2022 AB 16 UHR.

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Luftschloss, Spiele für Klein und ... Gross, Musik und Tanz ...

Herzliche Einladung an alle

N.B.: bei schlechtem Wetter sind genügend Zelte um Alle unter Dach zu bringen.

Les habitants du quartier sont heureux de vous inviter à leur

10^{ème} GRANDE BROCANTE

**le dimanche 21 août dès 7h
dans la rue Longue à
4837 Baelen**

en face de l'église de Baelen

Videz vos greniers et caves, laissez vos enfants vendre leurs vieux jouets.

Venez vous promener dans la rue à l'occasion de notre brocante.



Pour tous renseignements
0470/18.58.35
christinejoanvi@gmail.com
5€ par emplacement
Facebook : Brocante De Baelen

Ed. resp : Quartier LME, rue Longue, 44, 4837 Baelen

CHERS HABITANTS DE NOS DEUX BEAUX VILLAGES,

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER LE RETOUR DE NOTRE BROCANTE ANNUELLE DE LA RUE LONGUE.

Etant donné les augmentations récentes de tous les produits, nous ne sommes malheureusement plus dans la possibilité de la laisser gratuite.

Nous vous demanderons donc une participation de **5€ par réservation.**

Nous espérons que vous nous comprendrez et que vous ne nous bouderez pas pour la cause.

ATTENTION: Pas de réservations possibles entre le 15/07 et le 03/08.

Nous vous remercions et espérons vous voir nombreux le 21 août prochain.

Le comité de quartier L-M-E.



DIMANCHE 14 AOÛT 2022

24^E JOGGING BAELENOIS - MÉMORIAL JEAN-MARIE ROMBACH

PRÉPAREZ VOS BASKETS, PRÉVOYEZ DU TEMPS POUR LE SPORT ET LA FÊTE...

LE JOGGING BAELENOIS EST DE RETOUR DANS SA FORMULE TRADITIONNELLE !

KIDS RUN

Départs:

- ✓ 1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2014 et plus jeunes.
- ✓ 2 km à 19h20 pour les jeunes nés de 2008 à 2013.

Inscription:

- ✓ 2,00 € pour les pré-inscrits avant le 11 août 2022
- ✓ 3,00 € le jour de l'épreuve

MÉDAILLE POUR TOUS LES JEUNES PARTICIPANTS

JOGGING POPULAIRE - 7,8 KM

Départ:

- ✓ 20h00

Inscription:

- ✓ 5,00 € pour les pré-inscrits avant le 11 août 2022
- ✓ 7,00 € le jour de l'épreuve (inscriptions jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course)
- ✓ → 1€ de chaque inscription au Jogging Populaire est reversé à une bonne cause

Prix:

- ✓ aux 3 premier(s) de chaque catégorie
- ✓ aux 3 premières dames au classement général
- ✓ aux 3 premiers hommes au classement général
- ✓ au premier et à la première Baelenois(e)

Grande tombola parmi tous les pré-inscrits (de nombreux lots de valeur). *Tirage au sort d'un vélo offert par Becker Cycles parmi tous les participants.*



En pratique:

- ✓ Départ et arrivée : rue de la Régence, 4837 Baelen
- ✓ Vestiaires/douches: Foyer Culturel et Sportif de Baelen

Après la course : Remise des prix et bar festif

Infos et pré-inscriptions:

www.joggingbaelenois.be

<https://www.facebook.com/JoggingBaelenois>

Organisateur: ASBL Club Cycliste Baelenois

Ils nous soutiennent dans notre organisation:





300^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉGLISE ET DE LA PAROISSE DE MEMBACH 1722 – 2022

DANS LE CADRE DU 300^E ANNIVERSAIRE DE LA CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE, DE LA CRÉATION DU RECTORAT ET DE LA PAROISSE, LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE MEMBACH EST HEUREUX DE VOUS ANNONCER SES PROCHAINES ACTIVITÉS.

Ainsi pour continuer cette année jubilaire, vous êtes invité(e)s à prendre connaissance du calendrier élaboré à cette occasion.

- ☑ **Samedi 17 septembre à 19 h00 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Membach.**

CONCERT DE LA CHORALE GOSPEL JOYFUL SPIRIT

Le groupe propose du gospel du continent africain, des spirituals traditionnels dans des arrangements modernes. L'accent est placé sur le plaisir de la musique qui se transmet rapidement aux auditeurs ! Participation libre aux frais, une corbeille sera déposée dans le fond de l'église.

- ☑ **Dimanche 18 septembre, à 14 h. en l'église Saint-Jean-Baptiste de Membach.**

MESSE CONCÉLÉBRÉE PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE DELVILLE, ÉVÊQUE DE LIÈGE.

À l'issue de l'office religieux, en la même église, concert donné par Madame Carole Simons, professeure de chant.

- ☑ **Après le concert, verre de l'amitié en la Salle Saint-Jean.**

- ☑ **Dimanche 18 septembre en la salle Saint-Jean à Membach.**
EXPOSITION 300 ANS DE L'ÉGLISE ET DE LA PAROISSE DE MEMBACH

Objets religieux et documents anciens

Ouverture de 16 h à 19 h. Entrée libre.

- ☑ **Dimanche 2 octobre à 16h en l'église Saint-Jean-Baptiste de Membach.**

CONCERT DU SBBE « ORCHESTRE SYMPHONIQUE » DIRIGÉ PAR ROLAND SMEETS

- ☑ **Dimanche 18 décembre à 16h en l'église Saint-Jean-Baptiste de Membach.**

CONCERT DE NOËL « LE CHŒUR D'HOMMES DE LIÈGE » (ANCIENNEMENT LES DISCIPLES DE GRÉTRY FONDÉ EN 1878) SOUS LA DIRECTION DE PIERRE-HENRI HAMERS

Invitation cordiale à toutes et à tous !

**CALICE réalisé par
JOHANN MARTIN MAURER,
orfèvre installé à Augsburg
(Allemagne)
(Patrimoine religieux de
l'église de Membach)**



COMMÉMORATION AU MONUMENT KUSY

Étant donné que la crise sanitaire est terminée,
nous allons recommencer les cérémonies de
commémoration au monument Kusy.

Cette année, elle se tiendra le samedi 30 juillet à 16h.

EDDY PONCELET et MARCEL ENSTIPP
(Lieutenant Kusy Memorial Association)



**NOTRE FUN DAY ANNUEL, INTITULÉ
"L'ÉVASION D'AMACON" S'EST
DÉROULÉ LE SAMEDI 7 MAI 2022
SOUS UNE BELLE JOURNÉE
ENSOLEILLÉE.**

LES AMATEURS ET COMPAGNONS ONT PASSÉ UNE EXCELLENTE APRÈS-MIDI AGRÉMENTÉE DE JEUX, D'OBSERVATION ET DE PERSPICACITÉ.

LES DIFFÉRENTES ÉPREUVES ET SOLUTIONS À TROUVER N'ÉTAIENT PAS FACILES MAIS LA COLLABORATION ET LA BONNE HUMEUR DES GROUPES FORMÉS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS.

Pour les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

ou GSM : 0495 855 890 Edith



